



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100154

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10744
N/REF : 5/10/2025 2H25 C:004400 I:26731
V/REF : 65/61411220

V/REF.IMM. 65
IMMEUBLE : CARRE ROOSEVELT
175 a 179, AVENUE F.ROOSEVELT
1/3, RUE GUILLEMIN
69500 BRON

SDC 'Carré Roosevelt'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BAT B - MOTEUR VMC
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme E. MONTOYA/BOINDARD

CONTROLE ET ENTRETIEN DE :
- 1 BLOCS MOTEUR VMC

2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 265,00

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 01/2016	Valeur	: 116,3
	Mois de l'indice de révision	: 06/2025	Valeur	: 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100154

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/ 2	Entretien 2 moteur(s) de V.M.C.	2/AN	144,72	72,36
TOTAL H.T.				72,36
T.V.A. a 10,00%				7,23
TOTAL T.T.C.En EURO				79,59

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.